

CARTE BATHYMETRIQUE - LAC DE L'ARGILE

COULOIRS DE NAVIGATION

COULOIR 1: Protection 100 mètres de la rive

Ce couloir est à usage exclusif en ordre de priorité: aux enfants, aux baigneurs, aux embarcations non motorisées et aux pêcheurs. L'ancre est interdit à l'intérieur de cette bande, sauf pour la pêche.

VITESSE MAXIMALE: 10 KM/H

COULOIR 2: Promenade 100 à 125 mètres de la rive

Ce couloir est une bande de navigation de plaisance. Elle constitue une zone tampon de sécurité entre les enfants, les baigneurs, les pêcheurs ainsi que les embarcations non motorisées.

VITESSE MAXIMALE: 10 À 20 KM/H

COULOIR 3: Sport et traction 125+ mètres de la rive

Est une zone sportive, située à 125 mètres et plus de la rive et à une profondeur minimum de 7 mètres. Elle est à l'extérieur de la zone de promenade.

Il est recommandé en tout temps, aux embarcations motorisées de quitter la rive et y revenir perpendiculairement.

VITESSE MAXIMALE: 75 KM/H

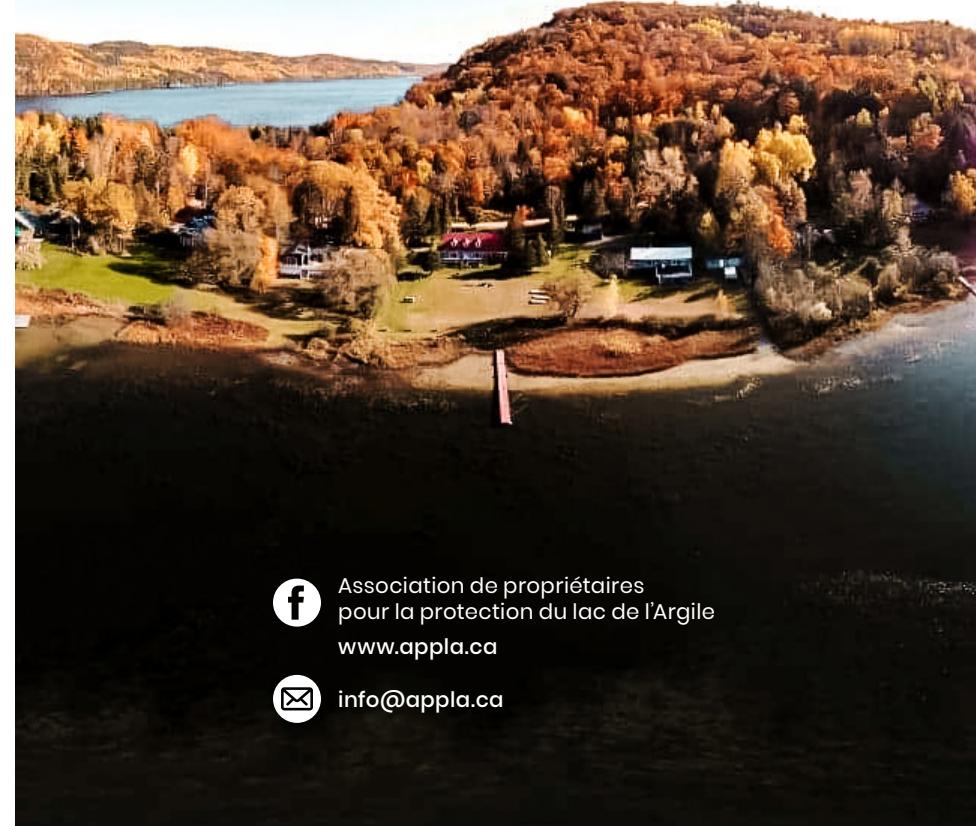


Design graphique: Geneviève Thibert Photos: Catherine Léger



Association des propriétaires
Protection du lac de l'Argile

CODE D'ÉTHIQUE ET DE SÉCURITÉ NAUTIQUE



SÛRETÉ DU QUÉBEC

819 427-6269

URGENCE 24HRES:

310-4141 ET *4141

SOPFEU - FEUX DE FORêt:

1 800 463-3389

S.O.S BRACONNAGE

AGENT DE LA FAUNE:

1 800 463-2191

URGENCE ENVIRONNEMENT:

1 866 694-5454



Association de propriétaires
pour la protection du lac de l'Argile
www.appla.ca



info@appla.ca

POURQUOI UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE SÉCURITÉ NAUTIQUE SUR LE LAC DE L'ARGILE ?

L'APPLA considère qu'une acceptation librement consentie, relevant des principes d'éthique, du civisme ainsi que de la sécurité, sont les éléments nécessaires afin d'améliorer la qualité de l'expérience nautique et la protection des écosystèmes et des rives sur lac de l'Argile.

La mise en action dès mai 2022 du code, rejoint les différentes missions et objectifs de l'APPLA, qui sont de protéger l'environnement ainsi que son bassin versant, pour les générations actuelles et futures.

RÈGLES ET PRINCIPES DIRECTEURS À LA NAVIGATION

- Améliorer la sécurité et la courtoisie en relation envers tous les utilisateurs;
- Guide de comportement visant à protéger le plan d'eau et ses rives;
- Établir le droit de quiétude des usagers et des propriétaires riverains;
- Cadre légal établi selon les lois de compétences fédérales, provinciales et municipales;
- Tous les plaisanciers ont des responsabilités: éthiques, de civisme, de sécurité et de respect des lois.



CODE D'ÉTHIQUE ET DE SÉCURITÉ NAUTIQUE LAC DE L'ARGILE

L'instauration d'un code d'éthique et de sécurité nautique permet à tous les citoyens un accès et un usage de qualité en maintenant un environnement sain et sécuritaire. Il est dans ses objectifs de permettre à l'ensemble des plaisanciers et des usagers de profiter, en harmonie avec la communauté, de ce bien commun qu'est le lac de l'Argile.

Afin d'assurer la sécurité, la quiétude et la protection de son environnement, voici les propositions de l'APPLA :

1. À chaque mise à l'eau, le lavage du bateau et de la remorque sont obligatoires;
2. Mon embarcation est en bon état et contient le matériel de sécurité exigé par Transports Canada TP 511F;
3. J'adopte un comportement sécuritaire et courtois envers tous les usagers sur le lac;
4. Je respecte la signalisation des bouées et les indications sur les panneaux;
5. Les embarcations non-motorisées ont toujours priorité;
6. Toute activité nautique à plus de 10 km/h est effectuée à une distance minimale de 100 m de la rive;
7. Les activités nautiques de traction, se font toujours dans des profondeurs de 7 m et plus;
8. Le wakeboard, le wakesurf et la motomarine sont pratiqués à un minimum de 300 m des rives et à un minimum de 7 m de profondeur;
9. J'ajuste ma conduite selon la circulation du moment;
10. Je navigue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, la rive étant à la droite du conducteur;
11. Toute conduite est sujette aux infractions prévues au Code de sécurité nautique de Transports Canada TP 511F;
12. EN TOUT TEMPS, LE CIVISME ET LE RESPECT DICTENT MON COMPORTEMENT.

Bonne navigation !
« L'action citoyenne, au cœur de l'APPLA »